



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET DE LA GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fort-de-France, le 5 juin 2020

Communiqué de presse

Libre circulation entre la Guadeloupe et la Martinique

Dans le cadre du déconfinement progressif, compte tenu de la situation sanitaire actuelle des deux îles et de leur proximité, les préfets de la Guadeloupe et de la Martinique autorisent tous les déplacements entre ces deux territoires **à compter du lundi 8 juin 2020**.

La réglementation du trafic aérien avec la Guyane reste inchangée.

Contacts réservés aux médias :

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42
oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'État en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972